



Comité Départemental du Calvados de Tennis de Table  
Maison Départementale des Sports  
5 rue Guyon de Guercheville  
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR  
[cd14tt@wanadoo.fr](mailto:cd14tt@wanadoo.fr)  
[www.cd14tt.org](http://www.cd14tt.org)

## TOURNOI VÉTÉRANS 2025/2026

**DIMANCHE 1 FEVRIER à 9h30 (pointage 9h00) à l'US VILLERS BOCAGE**

**Gymnase - rue St Martin – 14310 VILLERS BOCAGE**

### Article 1

Cette épreuve est ouverte à toutes les catégories vétérans.  
Les inscriptions sont effectuées par mail en retour de la feuille d'inscription.

### Article 2

Dans tous les tableaux, les parties se disputent au meilleur des cinq manches.  
Les tableaux suivants sont organisés à partir 9 h 30 selon le nombre d'inscrits.

## ORGANISATION SPORTIVE

Dans chaque tableau, le placement des joueurs de 1 à 16 se fait de la manière suivante :  
Pour le premier tour, les joueurs sont placés en fonction de leurs points licence (dans l'ordre décroissant).  
Pour les autres tours, les joueurs seront placés de 1 à 16 en fonction des résultats du tour précédent.  
Pour les nouvelles inscriptions, les joueurs seront intégrés dans leur tableau correspondant au point licence dans la mesure du possible.

## DEROULEMENT SPORTIF

La formule pour tous les tours sera la suivante :

Les participants sont regroupés en groupe de 16 joueurs.  
Il y aura autant de groupe de 16 que nécessaire. (Tableau A, Tableau B, ...)  
Dans chaque groupe de 16, les participants seront répartis dans des poules de 4 joueurs et ensuite dans un tableau à élimination directe avec classement intégral.

L'ordre des parties dans les poules sont les suivantes :

1er tour	2ème tour	3ème tour
1 - 4	1 - 3	1 - 2
2 - 3	2 - 4	3 - 4

Le classement dans la poule se fera de la manière suivante :

Pour chaque victoire, un joueur inscrit 2 points.

Pour chaque défaite, un joueur inscrit 1 point.

Pour chaque partie non disputée, un joueur inscrit 0 point.

En cas d'égalité, le départage sera effectué dans les règles habituelles.

Les joueurs seront ensuite placés dans le tableau final comme suit :

Le premier de la poule 1 en n°1 en Quart.

Le premier de la poule 2 en n°16 en Quart.

Les premiers de la poule 3 et 4 par tirage au sort intégral aux numéros 8 et 9 en Quart.

Les deuxièmes de poule par tirage au sort aux numéros 4, 5, 12 et 13 dans l'autre demi-tableau de leur premier respectif en Barrage 2ème/3ème.

Les troisièmes aux numéros 3, 6, 11 et 14 dans le même demi-tableau que leur deuxième tableau de poule mais dans le quart opposé en Barrage 2ème/3ème.

Les quatrièmes de poules aux numéros 2, 7, 10 et 15 dans le demi-tableau opposé de leur troisième de poule respectif dans le tableau KO.

#### **Montées :**

- 2 montées pour un tableau de 3 à 8 joueurs
- 4 montées pour un tableau de 9 à 16 joueurs

**Descentes :** Il y aura autant de descentes que nécessaire pour compléter les tableaux de 16 joueurs.

**Juge arbitre : Laurent CARDINE**

Balles fournies par le Comité. Buvette sur place.

**Pas de règlement sur place, le Comité établira une facture aux clubs.**

Vous recevrez un autre courriel avec les horaires de la compétition établis en fonction du nombre de participants par tableau.

Sportivement,  
La Responsable,  
Jérôme CHATRY

# **TOURNOI VÉTÉRANS à l'US Villers Bocage dimanche 1 février 2026**

## **FEUILLE D'INSCRIPTION (6€ par joueur)**

Cette feuille d'inscription doit arriver le **lundi 26 JANVIER** au plus tard par mail : cd14tt@wanadoo.fr

**Club :** .....  
.....

**Pas de règlement sur place, le Comité établira une facture aux clubs.**